

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 9 juin 2025 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. / gref-trés.
Madame	Emilie Tremblay,	dir. gén. adj. / gref-trés. adj.
Monsieur	Maxime Whissell,	inspecteur en bâtiment

Deux (2) citoyens assistent à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 31 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 mai 2025.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- **Rapports financiers**
Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2025.
- **Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes :	2 289 m³, moyenne :	76 m³/jr / drainage
Secteur Les Buissons :	6 481 m³, moyenne :	216 m³/jr / drainage
Station de recherche :	Non disponible	
Camping de la Rive :	Non disponible	
- **Service incendie de Pointe-aux-Outardes**
Rapport d'activités : Mai 2025.
- **M.R.C. de Manicouagan**
Procès-verbal : 16 avril 2025

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2025-06-129
7661

2025-06-130
7661

2025-06-131
7661



7662

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CORRESPONDANCE

Reçues :

- **M. Sébastien Trépanier, directeur des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales – 2025-04-30**
Informations concernant la répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec. Le montant alloué à la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est de 114 238 \$.
- **Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable – 2025-05-21**
Informations qu'une aide financière maximale de 62 033 \$ est accordée à la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet entretien pour l'exercice financier 2025-2026. À noter que les 2/3 de l'aide doivent être consacrés à des travaux d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissement admissibles.
- **Secrétariat général adjoint, ministère des Transports et de la Mobilité durable – 2025-05-29**
Accusé réception de la résolution # 2025-05-122 concernant la dénonciation de l'état du service de la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine.

Expédiées :

- **Mme Lise Fortin, directrice générale et greffière-trésorière, MRC de Manicouagan – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-100, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adopte le règlement #381-25 modifiant le Règlement 369-23 régissant la démolition d'immeubles.
- **Mme Lise Fortin, directrice générale et greffière-trésorière, MRC de Manicouagan – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-101, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adopte le règlement #382-25 modifiant le Règlement 346-18 relatif aux dérogations mineures
- **Mme Roxanne Koltai, directrice générale adjointe, Can-Inspec inc. – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-102, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de Can-Inspec inc. concernant l'appel d'offres # 2025-02 pour le nettoyage et l'inspection télévisée des réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires, au coût de 39 670,97 \$, taxes incluses.
- **Me Diane Lehoux, notaire – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-104, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate Me Lehoux pour la signature et l'enregistrement de l'acte et autorise, M. le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer la cession en emphytéose avec le Parc Nature au coût de 2 500\$, plus taxes.
- **M. Luc Dionne, Sani-Manic inc. – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-110, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le prix soumis par Sani-Manic Côte-Nord pour la location de deux (2) toilettes chimiques avec urinoir, au coût de 7 933,28 \$, taxes incluses.
- **Mme Marie-Claude Rioux, gestionnaire des soins à domicile de Chute-aux-Outardes - 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-112 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fait un don de 1 275,51\$ plus taxes, au Centre intégré de santé et des services sociaux, pour l'achat d'une chaise de prélèvements sanguins, pour les services à Pointe-aux-Outardes.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- **Mme Maryvonne Tremblay, coordonnatrice, Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T. – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-113, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes versera un montant de 1 500 \$ à la Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T., une fois que celle-ci aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.
- **M. Denis Cardinal, directeur général, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-115, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle le parrainage d'oiseaux du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes pour une période de cinq ans, au montant de 5 000 \$ par année.
- **Mme Mélodie Desrosier, Coopérative de solidarité Gaïa – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-118, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'offre de la Coopérative de solidarité Gaïa pour l'implantation et l'entretien de quatre (4) bacs de culture comestible, au coût de 1 317,61 \$, taxes incluses.
- **M. François Legault, Premier ministre du Québec – 2025-05-21**
Envoi de la résolution no 2025-05-122, selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes dénonce l'état du service de la traverse Tadoussac – Baie-Sainte-Catherine. Des copies ont été envoyées aux personnes mentionnées dans la résolution.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2025-06-09:

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

SERVICES PROFESSIONNELS - VALIDATION TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE DES RUES HARVEY ET GAGNÉ

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT | La demande reçu de certains citoyens domiciliés sur les rues Harvey et Gagné concernant la réfection de la chaussée ; |
| CONSIDÉRANT | L'offre de service reçu de la Fédération québécoise des municipalités pour des travaux de réfection de chaussée des rues mentionnées ; |
| CONSIDÉRANT QU' | Il est important de faire la validation des permis et exigences environnementales. |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la FQM pour la validation des permis requis et la vérification des exigences environnementales pour un montant de 2 000\$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

TRAVAUX ROUTIERS – RUE LABRIE OUEST ET RUE DAVID

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection de la rue Labrie ont été effectué en 2024 ;

CONSIDÉRANT QU’ il est fortement recommandé de faire le creusage de fossés pour la prévention de la détérioration.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de procéder aux travaux de creusage de fossés, aux coûts et aux taux horaires ou unitaires suivants :

Location d’une pelle mécanique avec opérateur	Entreprise Georges Lepage	160 \$/heure	100 h	16 000\$
Location loader avec Opérateur	Entreprise Georges Lepage	185 \$/heure	10 h	1 850\$
Transport de la pelle	Entreprise Georges Lepage	165 \$/heure	8 h	1 320\$
Transport de matériaux	Association des transporteurs en vrac Baie-Comeau	160,97 \$/heure	100 h	16 097\$

Pour un total de : 35 267\$,
Plus les taxes

2025-06-136
7664

TRAVAUX ROUTIERS – RÉPARATION ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE certaines rues requièrent des petites réparations d’asphalte ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourront être réalisés par nos employés des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat des matériaux suivants afin de réaliser des travaux de réparation d’asphalte :

Achat d’asphalte	Entreprises Jacques Dufour et fils inc.	188 \$/tonne
45 gallons de lien pour asphalte	Entreprise Jacques Dufour et fils inc.	900 \$, chacun

Pour un total de : 20 000 \$,
Plus les taxes

2025-06-137
7664

AUTORISATION D’AMÉNAGEMENT DE SENTIER MRC MANICOUAGAN - AMÉNAGEMENT SENTIER DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QU’ Une demande d’autorisation d’aménagement pour le sentier de la Rivière a été fait à la MRC Manicouagan ;

CONSIDÉRANT QUE La MRC de Manicouagan consent à émettre l’autorisation d’aménager un sentier d’une longueur approximative de 1190,48 mètres avec une largeur de 2 mètres pour une période de 10 ans au montant de 1 687,92 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement pour la demande d’autorisation d’aménagement pour le sentier de la Rivière auprès de la MRC Manicouagan au montant de 1 687,92 \$, taxes incluses.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2025-06-138
7665

DESCRIPTION TECHNIQUE - PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire obtenir une servitude de passage réelle et perpétuelle pour la partie de la piste cyclable qui est située entre le lot 6 523 188-003 (Semences Élites) et la limite de terrain de Pointe-Lebel dans le secteur de Baie-Saint-Ludger ;

CONSIDÉRANT QUE la piste cyclable est située sur le terrain du MAPAQ, il s'agirait d'un arpentage primitif (AOR) accompagné d'une description technique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres inc. afin de réaliser un arpentage primitif accompagné d'une description technique de la partie de la piste cyclable qui passe sur le terrain appartenant au MAPAQ, sur le territoire de Pointe-aux-Outardes, laquelle piste cyclable relie le chemin de Baie-Saint-Ludger à la rue Granier à Pointe-Lebel, au coût entre 7 500 \$ et 9 000 \$, plus taxes.

2025-06-139
7665

RÉPARATION TRACTEUR LS

CONSIDÉRANT QUE Le tracteur LS requière des réparations dû à un bris à l'élément chauffant ainsi que la tête du filtre.

CONSIDÉRANT QUE Le tracteur LS doit être transporter en atelier chez Tracteur du Fjord à Chicoutimi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la réparation du tracteur LS auprès de Tracteur du Fjord au coût de 1 638,89 \$, transport et taxes inclus.

2025-06-140
7665

FIXER LA DATE – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de fixer au Lundi 7 juillet 2025 à 19 h, une session spéciale concernant une demande de dérogation mineure pour le 26, rue St-Laurent.

2025-06-141
7665

**ENTENTE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE LA COUR
MUNICIPALE COMMUNE DE BAIE-COMEAU**

CONSIDÉRANT l'avis de la ville de Baie-Comeau d'indexer la tarification exigible pour le fonctionnement de la cour municipale à partir du 1^{er} janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau décret concernant le traitement des juges des cours municipales augmente considérablement les honoraires du juge par séance de cour ;

CONSIDÉRANT QUE le partage des coûts d'exploitation et d'opération de la cours municipale n'a pas été révisés depuis 2009.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Monsieur Julien Normand, Maire et Madame Dania Hovington, directrice générale et greffière trésorière, à signer le nouveau contrat contenant les tarifs suivants :

- Indexation de la quote-part annuelle passant de 1 \$ à 1,80 \$ par habitant
- Coût unitaire par constat saisi à la cour passant de 40 \$ à 60 \$
- Coût unitaire par dossier ouvert à la cour passant de 150 \$ à 200 \$



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

-Ajout des frais facturables pour un dossier complexe nécessitant un expert :
au prix coutant, avec estimation préalable

Ces tarifs seront indexés à chaque année.

2025-06-142
7666

**RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN -
APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 25-01 CONCERNANT LA
RÉNOVATION COMPLETE DU COMPACTEUR À DÉCHETS**

CONSIDÉRANT QUE

Le conseil de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan désire réaliser la rénovation complète du compacteur à déchets modèle 825C numéro de série 87X75027, à la suite d'un incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, d'adopter le Règlement d'emprunt 25-01 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan, qui décrète la rénovation complète du compacteur à déchets modèle 825C, numéro de série 87X75027, dont le coût de la rénovation s'élève à 949 842,91 \$ et autorise un emprunt au montant de 283 698,41 \$ remboursable sur 10 ans.

2025-06-143
7666

TOURNOI DE GOLF - VALLÉE DES ROSEAUX

CONSIDÉRANT QU'

un tournoi de golf aura lieu le 7 août prochain, au Club de golf de Baie-Comeau, au profit de La Vallée des Roseaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'inscrire Madame Jocelyne Bouchard, conseillère et Monsieur Normand Bissonnette, conseiller, au tournoi de golf au profit de La Vallée des Roseaux, au coût de 195 \$ par personne.

2025-06-144
7666

CONGRÈS 2025 - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Julien Normand, maire ainsi que Jean-François Gauthier, conseiller, à assister au congrès 2025 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre prochains à Québec, au coût de 999,00 \$, plus taxes par personne.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2025-06-145
7666

CERTIFICATION DIRECTEUR MUNICIPAL AGRÉÉ – ADMQ

CONSIDÉRANT

l'embauche de la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT

l'offre de l'ADMQ pour la certification directeur municipal agréé offerte en 6 modules totalisant 140 heures et que le 1^{er} module est en cours et gratuit ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, d'accepter l'inscription de Madame Emilie Tremblay, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, aux modules suivants soit les modules C2-C3-C4-C5-C6 au coût de 399 \$ par module, pour un total de 1 995 \$, plus taxes.

2025-06-146
7666

COMMANDE DRAPEAUX ET PIED

CONSIDÉRANT

le manque de drapeaux dans notre inventaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, d'accepter la soumission de Flagtech

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



pour 5 drapeaux de la municipalité et un pied de drapeau au montant de 680 \$ plus les taxes

2025-06-147
7667

ACHAT DE STORES - ÉDIFICE SERGE-BOUCHARD

CONSIDÉRANT QUE les stores actuels sont désuets dans l'édifice Serge-Bouchard.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de stores chez Maison en gros (Hart) au montant de 1 121,18 \$, taxes et livraison incluses.

2025-06-148
7667

MODIFICATION CALENDRIER 2025 – SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 du Code municipal, la municipalité locale doit établir, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2025.

CONSIDÉRANT QU' il y a une erreur de la journée pour la séance ordinaire de juillet 2025.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, d'accepter le changement au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2025, pour le mois de juillet inscrire lundi le 7 juillet 2025 au lieu de mardi le 7 juillet 2025.

2025-06-149
7667

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2025 – LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler son adhésion 2025 auprès de Loisir et Sport Côte-Nord au coût de 400,30 \$.

2025-06-150
7667

ACHAT RADIOS – SIGNALEURS

CONSIDÉRANT QUE des radios communicateurs portatifs sont nécessaire pour la tâche de signaleur ;

CONSIDÉRANT la soumission pour 3 radios de VIP Télécom.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers votants, de faire l'achat de 3 radios Hytera démo BD 552, la programmation, 3 micros Hytera 3.5mm audio Jack, garantie 12 mois, au montant de 1 065,00\$, plus taxes, ainsi que la location de fréquence 18\$ / mois, auprès de VIP Télécom.

Le maire, Julien Normand se retire de la décision.

2025-06-151
7667

FIXER LA DATE – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de fixer au jeudi 26 juin 2025 à 19 h, une session spéciale pour le dépôt des états financier 2024.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

AFFAIRES NOUVELLES

2025-06-152
7668

**REMPLACEMENT CADASTRAL- AIRE DE JEUX SECTEUR LES
BUISSONS**

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat pour une partie des lots 4 919 273 et 4 919 274 pour une superficie approximative de 2 250,6 m² situé en bordure de la rue du Moulin afin d'aménager un parc municipal de proximité (aire de jeux) a été accepté ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au remplacement cadastral des lots 4 919 273 et 4 919 274 par deux nouveaux lots ;

CONSIDÉRANT l'offre de Groupe Cadoret, pour réaliser les travaux de remplacement cadastral.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Groupe Cadoret pour réaliser les travaux de remplacement cadastral des lots 4 919 273 et 4 919 274 par deux nouveaux lots, pour une superficie approximative de 2 250,6 m², au coût de 2 325 \$, plus les taxes, et 280 \$ de frais au MRNF et permis.

Le coût sera pris dans le surplus accumulé.

2025-06-153
7668

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

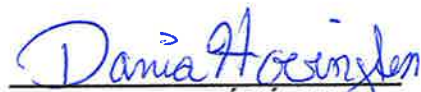
Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2025-06-154
7668

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 18.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE